

JUILLAN

BULLETIN MUNICIPAL N° 68

2^{ème} semestre 2018



EDITO & SOMMAIRE

2^{ème} semestre 2018 N° 68

2..... EDITO DU MAIRE

3-6..... INFOS/BRÈVES

6-7..... VIE DE LA COMMUNE

Trottoirs de Morane
Réaménagement de la
salle communale
Panneau d'information

8-9..... CHRONIQUES VILLAGEOISES

L'Echez, ce mal connu
(2^{ème} partie)

10-13.... VIE DE LA COMMUNE

Fête locale
Octobre rose
Maîtrise de Reims
Octobre culturel

12-13.... INTERCOMMUNALITÉ

Création de tiers lieux
2 circuits de randonnées

14..... TRIBUNE

15..... ETAT CIVIL

16..... ZOOM SUR...

11 novembre

Direction de la publication : Fabrice Sayous.

Conception graphique, mise en page et impression :
Bigorre Imprim' - 11 route de Pau - Tarbes



Juillanaises, Juillanais,

L'année 2018 s'achève et elle fut fertile en émotions diverses avec des catastrophes naturelles, des attentats, et des annonces gouvernementales qui ont fait naître le mouvement des gilets jaunes que n'a pu enrayer la brève période de liesse populaire déclenchée par la victoire de l'équipe de France de football

Nous avons bien compris que nos dirigeants nationaux privilégiaient la balance comptable de notre économie, mais n'avions pas prévu que cet équilibre se ferait aussi brutalement sous couvert de mesures écologiques avec notre portefeuille.

Quelle que puisse être la diversité des interprétations, l'écologie s'est constituée comme une problématique s'interrogeant principalement sur la notion d'équité intergénérationnelle. Si les études portant sur les rapports entre l'homme et la nature s'accumulent, celles portant sur l'harmonie entre les humains trouvent encore assez peu d'échos.

Tout le monde s'accorde sur la nécessité de préserver notre environnement, mais chacun propose de le faire selon sa propre sensibilité. Ce concept, aujourd'hui chargé de nombreuses exigences, visait initialement à exprimer la volonté de reconsidérer les modes de développement sous l'angle de leur impact environnemental, mais en même temps de replacer l'intérêt pour la conservation de notre planète et de ses ressources naturelles au sein d'une perspective de développements économique et social qui suppose l'acceptation de ce changement.

Là, pour le coup, c'est raté, et l'espérance de tous s'est vite transformée en contestation de chacun, et le bon sens a accouché d'une crise institutionnelle, nos élites n'ayant pas su prendre la mesure du malaise ambiant et de la détresse légitime de nombre de nos concitoyens. Une crise négativement mais habilement exploitée par quelques professionnels du désordre profitant de cette confusion pour dégrader et piller des magasins, vandaliser et taguer des symboles de notre République, et pour agresser sauvagement nos forces de l'ordre dont nous louions récemment le travail de protection de la population vis-à-vis des terroristes. Ces actes irrespectueux et irresponsables quelqu'un devra bien les payer, et il ne faudra pas être devin pour savoir qui...

Néanmoins, gardons notre optimisme. Malgré les baisses de dotations toujours plus pénalisantes, les travaux sur notre commune progressent au rythme que nous avons programmé et l'on peut voir aujourd'hui se dessiner les contours du Juillan de demain. Aussi, pour ne pas alourdir la pression fiscale, nous travaillons jour après jour pour aller chercher toutes les subventions possibles, quels que soient leur montant et leur affectation comme par exemple celle concernant la rénovation du monument aux morts. C'est d'ailleurs pour moi l'occasion de saluer la réussite de la célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre, réussite qui démontre une nouvelle fois que, quand les Juillanais s'unissent, ils peuvent faire de très belles choses.

Travailler en commun, c'est tout le sens de l'intercommunalité et nous œuvrons en coopération permanente avec la CATLP (Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées) où, avec Emmanuel DUBIE, qui représente avec moi la commune de Juillan, nous faisons entendre la voix des Juillanais, et nous constatons avec satisfaction et fierté que notre village est respecté, considéré et toujours entendu. Il en va de l'intérêt de notre commune qui voit ainsi augmenter ses capacités d'investissements et de fonctionnement.

Pour la nouvelle année, nous poursuivons ou engagerons les travaux programmés et vous pouvez plus que jamais compter sur une majorité municipale soudée, motivée et responsable pour rester à votre écoute et mettre toute sa motivation à votre service pour faire avancer JUILLAN toujours plus avec cette conviction :

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Bien amicalement

Votre maire Fabrice SAYOUS

JUILLAN XV, 100 ANS !

«Au cœur de la Bigorre, au pied des Pyrénées, il est une bourgade les Juillanais sont nés.» Cette chanson, aujourd'hui devenue emblématique de notre commune, fut écrite par Juillan XV, qui cette année célébrera son siècle rugbyistique. En effet, c'est au lendemain de la Première Guerre Mondiale qu'un premier ballon ovale sera posé et joué sur les terres juillanaises avant que le club ne débute la compétition lors de la saison 1936-1937. Son évolution et sa structuration progressive l'amèneront finalement à établir son fief au bord de la Banive sur un pré cédé par la famille Jouanoulou. De cet emplacement naitra, dès lors, l'identité de ce club qui oscillera certes entre victoires et défaites mais sera toujours accompagné de ses fidèles supporters prêts à le soutenir tant sur le terrain qu'au comptoir. Néanmoins, les joueurs et leurs équipes encadrantes donneront à leur public enjoué quelques victoires flamboyantes en étant champions A.-B. à maintes reprises avant d'être sacré champion de France en 1955 (3ème série), en 1990 (1ère série) puis de monter en fédérale 3 en 1997. Ses succès feront sans conteste de Juillan XV un ciment essentiel de la vie sociale juillanaise puisque les matchs de rugby constituent un moment rugbyistique mais aussi de convivialité où les discussions battent leur plein comme peut en attester cette saison 2018 - 2019 en promotion honneur. Cette ferveur pour ce club tend certainement à s'expliquer par la bonne humeur mais aussi par le panache dont fait preuve chaque membre de ce club que ce soit sur le terrain de rugby ou lors des troisièmes mi-temps que l'on ne décrit plus. C'est pourquoi, étant certain que chaque juillanais ou amoureux du rugby détenant forcément un souvenir heureux dans ce club, nous aurons une l'occasion de festoyer tous ensemble en juin 2019 les 100 ans d'un club de rugby qui a encore de belles années devant lui !

35 ANS POUR LE JUILLAN BASKET

Le club de Juillan Basket existe depuis 1984 et compte à ce jour plus de 110 licenciés répartis sur plusieurs catégories. Nous fêterons en mai les 35 ans du club et toute l'équipe dirigeante travaille déjà sur cet événement qui se verra festif et convivial à l'image du club ! Le programme des festivités sera dévoilé ultérieurement et nous espérons la présence de tous les licenciés mais aussi des « anciens » ayant écrit l'histoire de notre club.

Plus près de nous cette saison, nous accueillons plusieurs catégories : un

groupe baby, 1 équipe mini-poussine, 2 équipes poussines, 2 équipes benjamines, 1 équipe cadettes, une équipe senior filles évoluant cette saison en Régional 3 et 1 équipe de sénior garçon en entente avec le club de Bagnères.

Depuis une dizaine d'années, un effort tout particulier est fait sur la formation des plus jeunes et le club se veut résolument tourné vers l'avenir.

Son équipe dirigeante dévouée depuis plusieurs années et toujours ravie d'accueillir de nouveaux membres et lance un appel aux personnes intéressées

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 04/01/2019 : **Vœux du Maire**
- 05/01/2019 : **Repas des aînés**
- 22/02/2019 : **Bal Masqué organisé par le Conseil Municipal des Jeunes**
- 09/03/2019 : **Duathlon**
- 01/05/2019 : **Vide grenier organisé par l'APE « Les Pitchounets »**
- 03, 04 et 05/05/2019 : **Tournoi tennis handisport**
- 08/05/2019 : **Commémoration au monument aux morts**
- 11 et 12/05/2019 : **35 ans du Basket**
- 25/05/2019 : **Chemins randonnées**
- 26/05/2019 : **Elections européennes**
- 03/06/2019 : **Crapa 'Uttade**
- 21/06/2019 : **Fête de la Musique**
- 29, 30/06 /2019 : **100 ans du Rugby**

pour en prendre la présidence (les 2 présidentes ayant décidé de prendre un peu de recul tout en restant membre du bureau). Les candidatures sont lancées ! Pour terminer nous remercions chaleureusement notre groupe de parents qui s'impliquent eux aussi dans la vie du club. Un lien précieux que l'on aime cultiver.

Juillan basket, un club dynamique où il fait bon se retrouver les week-ends autour de la balle orange, et où les maîtres mots sont convivialité et respect sportif !

CRAPA'UTT DANS LE "TEMPS"

L'association des Crapa'utt vit avec son temps, mais plutôt avec celui de la météo. En effet, la pratique du VTT avec des chemins boueux à la limite de l'impraticables, des forêts redessinées par l'exploitation forestière ne laisse aucun doute sur la volonté et le courage des adhérents pour pratiquer leur discipline fétiche. La méthode COUE reste notre seul espoir, il faut juste se dire que demain sera meilleur.

C'est quoi les Crapa'utt en 2018 ?

Comme chaque année nous avons organisé en Mai un WE délocalisé sur plusieurs jours sur la semaine avec les

ponts à saute-mouton. C'est sur les terres sèches Varoises que nous avons posé nos crampons pour 6 jours de sentiers et descentes entre mer et montagne.

C'est aussi l'organisation, en partenariat, du repas des Assos pour les fêtes de Juillan ainsi que la gestion des gobelets recyclables pour l'ensemble des fêtes du village.

Tout au long de l'année vous pouvez trouver 3 groupes au choix pour rouler. Un groupe ADO guidé par Bertrand VILLACRES pour les 12-15 ans et je peux vous dire qu'ils sont motivés, car par tous les temps, ils sont nombreux et assidus.

Un groupe pour adulte le samedi, guidé par Jérôme DOMEQ, Philippe ESCUDE et Stephan DERAMOND pour une pratique accessible à tous et adapté en fonction des pratiquants du jour. Et pour les plus sportifs, un groupe le dimanche matin plus engagé et d'un rythme plus soutenu. Pour la 12ème année la CRAPA'UTTADE s'est déroulée le 3 juin. Parcours 10/16 km marches et 10/16/25/40/55 km VTT. Pour finir, un mot du président qui souhaite remercier tous les adhérents du club (et anciens adhérents) qui œuvrent pour remettre en état les sentiers pour les raisons invoquées en début d'article.

NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE SAINT-PIERRE



C'est tout naturellement et avec enthousiasme que Josiane Fayard a accepté la mission qui lui a été confiée de devenir chef d'établissement de l'école Saint-Pierre. Etant en poste depuis 15 ans au sein même de cette école, elle a à cœur de la voir perdurer et se développer.

NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE



Après 16 ans à Tarbes sur deux directions maternelles puis sur un poste fléché anglais en cycle 3, Sabine Védère est arrivée sur la Maternelle de Juillan en Septembre 2013 sur le poste de direction avec une classe de grande section. Suite à la fusion des écoles Maternelle et Élémentaire de Juillan, elle assure désormais la direction de la nouvelle école primaire de Juillan depuis septembre dernier ainsi qu'un mi-temps sur une classe de CE1 / CE2.

PERFORMANCE ET FIABILITÉ : DEUX AXES MAJEURS POUR ENEDIS ET LE SDE65

Le réseau électrique de la commune de Juillan a fait l'objet de restructurations importantes afin d'améliorer la qualité du courant distribué aux clients. Avec la mise en place d'une nouvelle ligne souterraine, l'aménagement d'un poste source existant et la suppression de lignes aérienne. Ce projet complexe a mobilisé des équipes expertes de plusieurs domaines.



Au préalable, deux ans d'investigations ont été nécessaires afin de démarrer ce chantier dans les meilleures conditions et s'organiser avec l'ensemble des équipes dont celle du Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées (SDE65) qui en parallèle à réaliser plusieurs projets d'enfouissement de réseaux et rénovation d'éclairage public. Ce dernier a débuté le 12 novembre et la partie génie civil se terminera mi février 2019 pour une fin de chantier dans sa globalité en juin 2019 avec une dernière action technique.

Ce chantier de modernisation du réseau électrique fait partie des nombreux investissements d'Enedis pour renforcer la résistance du réseau aux aléas climatiques, améliorer la qualité de distribution de l'électricité tout en intégrant les futurs projets du territoire.

La clé de la réussite de ce projet :

Outre les éléments financiers et techniques, la réussite de ce projet engagé par Enedis résulte d'un travail mené en collaboration avec les équipes du SDE65 (qui a réalisé sur les routes de Louey et d'Ossun la mise en place de fourreaux en attente du réseau HTA d'Enedis), les services techniques de la commune de Juillan, le prestataire Canaelec, la ville de Tarbes et la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées. L'acceptation des travaux par les administrés a également favorisé les autorisations de passage et facilité leur réalisation.

LE CHANTIER DE JUILLAN EN QUELQUES CHIFFRES :

- 530 000 € investis par Enedis
- 7,6 Km de lignes électrique en souterrain mis en place
- Création d'1 nouveau départ HTA issu du poste source de Bastillac
- 1,6 km de ligne aérienne supprimés
- 23 supports bétons supprimés et recyclés

Zoom sur les chantiers du SDE65 en quelques chiffres :

- Route de Louey : **700 000 €** (réseaux BT, téléphone et éclairage Public).
- Route d'Ossun : **150 000 €** (réseaux BT, téléphone et éclairage Public)

Financements partagés : commune, Orange et Enedis.

- Réalisation : entreprise Bouygues Energie Service.
- **2,5 Km** de lignes électrique BT en souterrain mis en place.
- **50** points d'éclairage rénovés avec détection de présence communicante.



INFOS BRÈVES

UTILISATION MINI-BUS

Nous vous rappelons que la commune a mis en place un service gratuit de transport en minibus destiné aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

Ainsi vous est offerte la possibilité de vous rendre tous les jeudis matin au Marché de Tarbes entre 8h00 et 10h30.

Eventuellement, le mini bus pourra faire une halte dans les commerces juillanais.

Toute personne intéressée est priée de bien vouloir s'inscrire à l'accueil de la mairie.

L'inscription sera prise en compte dans la mesure des places disponibles (8 places maximum).

CAMPAGNE DE RECENSEMENT

Une campagne de recensement de la population aura lieu dans notre commune en 2019.

Du 17 janvier au 16 février 2019

Vous trouverez ci-dessous la liste des 10 Agents recenseurs :

- Heidi PONTICO
- Audrey POUZERGUES
- Christine ARNE
- Marie-Claude BORDAGARAY
- Nadine DURAND
- Christie FAUVET
- Kévin DESSAGNE
- Cathy DOU
- Emmanuela GIMENEZ SALCEDO
- Martine GAUTHIER

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



LA COMMUNE DE JUILLAN INSTAURE SA PREMIÈRE ZONE DE RENCONTRE RUE MARÉCHAL FOCH DEVANT LA MAIRIE



Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à **20 km/h**.

Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.

ATTENTION !!!!! PRIORITE A DROITE

DE NOUVEAUX CHEMINS DE RANDONNÉES

Les membres de la commission Environnement envisageaient de longue date de baliser de nouveaux circuits de randonnées qui permettraient notamment de faire le tour de notre commune, empruntant une majorité de chemins ruraux et de sentiers. D'autre part, il était également programmé dans le cadre du plan de gestion du Polygone de baliser un parcours incitant les randonneurs à pénétrer l'espace naturel (zone humide protégée) qu'il est encore coutume d'appeler «terrain militaire». A la fin du printemps 2017, suite à la prise de la compétence «Chemins de randonnées» par notre nouvelle intercommunalité Tarbes-Lourdes-Pyrénées, nous avons eu le plaisir après une première entrevue avec le responsable en charge du dossier auprès de TLP, de voir notre projet retenu pour être intégré au réseau des chemins de randonnée de la communauté, le projet étant suffisamment avancé. Ainsi, la fourniture et la mise en place du balisage ainsi que l'entretien de tous ces circuits seraient assurés par «la grande agglo.».

Ce projet est aujourd'hui devenu réalité, vous pouvez désormais randonner en suivant le balisage de



type PR (panneaux et balisage peint en jaune : voir photos) sur l'un des trois circuits :

- 1) Des Garounères au Turon (10.5 km)
- 2) Du bourg au Balawaï (9.5 km)
- 3) Le Polygone (1.8 km)

Ces parcours sont balisés dans les deux sens et peuvent s'enchaîner pour effectuer le tour complet de notre commune. Il est possible de les parcourir en marchant, en courant ou à VTT.

Le panneau d'information affichant tous ces circuits sera installé dans les semaines à venir à proximité de l'ancienne mairie (point de départ des circuits 1 et 2), un autre panneau, spécifique au parcours n°3, se trouve à proximité du carrefour entre la rue du Balawaï et le chemin du Bousquet, à Bellevue près de l'aire de jeux.

Afin d'inaugurer ces nouveaux parcours, et bien que le tracé «des Garounères au Turon» ait déjà servi de support à la course d'«Octobre Rose», nous vous proposons de réserver d'ores et déjà la date du samedi 25 mai 2019 pour les découvrir : venez nombreux, pour marcher, courir ou pédaler en notre compagnie, seul, en couple ou en famille, il y en aura pour tous les goûts...

Rendez-vous à 10h devant la mairie. A l'issue du verre de l'amitié offert par la commune, nous partagerons un pique-nique sorti du sac.

Il nous reste à remercier tout particulièrement Nicolas Dalmières (un juillanais d'origine) et toute l'équipe de l'agglo. Tarbes-Lourdes-Pyrénées pour le travail effectué.

VIDÉO *Protection*

La commune de Juillan a fait le choix de la vidéo-protection afin d'insister sur le caractère préventif du réseau de caméras.

Le but de ce système n'est pas de surveiller, mais bien de protéger la liberté d'aller et venir en toute sécurité. C'est un outil de prévention, de détection et de levée de doute. Ce dispositif doit permettre notamment de diminuer les actes de vandalisme (environ 35 000 € par an sur Juillan) et surtout doit nous permettre d'intervenir très rapidement en cas d'enlèvement d'enfant et d'acte criminel. L'histoire montre que nulle ville n'est épargnée.

Le choix d'implantation des caméras a été fait par un cabinet spécialisé en concertation avec les acteurs de terrain (gendarmerie nationale, police municipale...) et à la suite d'un diagnostic partagé de la délinquance sur la commune. Certaines zones ont été priorisées, notamment les écoles et les complexes sportifs.

L'installation de caméras de vidéo-protection sur la voie publique et dans les lieux ou bâtiments ouverts au public fait l'objet d'une autorisation préalable du préfet du département. Pour garantir l'information, des panneaux signalant que la

commune est placée sous vidéo-protection sont installés en entrées de ville. Dès lors, chaque citoyen est réputé informé de la possibilité d'être filmé.

La loi autorise la conservation des images pendant un mois. A Juillan, le choix a été fait de stocker sur un serveur sécurisé pendant 15 jours.

Pendant cette période, seuls l'OPJ, la police municipale ou la gendarmerie nationale (également les autorités judiciaires dans le cadre d'une enquête) peuvent y avoir accès. Les images sont alors saisies sous réquisition et conservées au-delà des 15 jours dans le cadre strict de l'affaire et pour les seules images concernées.

Peut-on voir les images ?

Selon les dispositions de la loi n° 65-73 modifiée du 21 janvier 1995 (article 10 et 10-1), les images prises sur la voie publique ne peuvent être visionnées que par des autorités publiques compétentes. Toutefois, toute personne peut accéder aux enregistrements la concernant et en vérifier la destruction, dans un délai fixé de 14 jours. La demande d'accès doit être adressée au responsable de la police municipale par écrit.



Cet accès est un droit. Toutefois, il peut être refusé pour des motifs tenant à la sûreté de l'Etat, à la défense, à la sécurité publique, en cas d'instruction judiciaire ou pour protéger le secret de la vie privée de tierces personnes.

Est-ce que je vais être filmé chez moi ?

Les zones privées sont masquées automatiquement. Un brouillage logiciel est paramétré sur toutes les caméras dès lors qu'elles balayent des espaces privés.

VIE DE LA COMMUNE



TROTTOIRS *de* *Morane*

RÉNOVATION DE LA SALLE *d'activités communale*



Éclairage LED



Cuisine modernisée avec
circulation propre/sale



Nouvelles peintures

PANNEAUX *d'Information*



Morane



Route de Lourdes

L'ECHEZ, CE MAL CO

“ Le chez sert à l'arrosement de la prairie de Tarbes et fait tourner de nombreux moulins ”
(Abel Hugo -1835)

UNE VOIE D'EAU VITALE

Dans le mode de vie agro-pastoral de jadis, l'Echez a longtemps joué un rôle essentiel ; d'abord avec la présence de pas moins de quatre moulins le long de son cours (ce-lui de Jouanolou à la Bani-ve, de Palats au Pount de la Gaü, d'Arramoun

et de Coustères à la li-mite du territoire d'Ibos). Chaque ferme possédait un four en briques dans sa « hournère » et chaque famille ou presque cuisait son pain pour la semaine avec la farine de son blé moulu par les meules juillanaises. Sans oublier la farine de maïs aussi qui entrait dans la composi-tion du roboratif mais né-

cessaire « pastet » l'hiver.

Par ailleurs, une scierie (chez Plégue) et même deux, dit-on, dans des temps plus anciens, dès 1864, ont scié poutres, lambourdes, planches et chevrons de mainte grange ou maison d'ha-bitation de la commune. Cette scierie abrita long-temps une bien curieuse batteuse à eau qui serait de nos jours une véritable pièce de musée.

L' « ARROSEMENT »

C'est ce terme un peu bar-bare que M. J.C. Jouanolou, le Maire de Juillan utili-sa pour informer offi-ciellement le Préfet de l'époque (en avril 1870) des problèmes causés par les « communes du Haut-Léchez » en période de bas étiage qui privaient donc les autres de l'eau nécessaire en aval pour arroser les prairies des Arielles, de Coue de Pi-gue, de Sempé, du Navard ou des Spandelles afin de favoriser la repousse du regain. Or, disait-il, « un règlement est fait. Il remplit un énorme volume et contient 672 tableaux for-mant un almanach perpé-tuel si bien que chaque cointéressé pourrait dire à quelle heure, quelle minute, quelle seconde, tel jour, telle semaine il pourrait prendre et aban-donner les eaux dans cent ans, dans mille ans » (!). De fait, chaque paysan juillanais gardait jalou-

sement dans un tiroir un cahier avec les heures, mois et jours où il pouvait « prendre l'eau » grâce à un calendrier et un sys-tème très élaboré de ca-naux que la mémoire de nos anciens attribuait à la Commanderie des Templiers de Bordères ou plutôt à l'Ordre des Hos-pitaliers qui prit leur suite après la mort de Maître Jacques sur le bûcher en 1304. Et l'on se racontait volontiers quelques fa-meuses algarades entre



paysans voisins pour quelques minutes d'ir-rigation « volées ». Plu-sieurs digues (pachères du Bignaou, de Camou par ex.) ainsi qu'un éton-nant pont-canal (au Pount de la Gaü) ont en effet longtemps permis cette pratique ancestrale.

DES A-CÔTÉS INATTENDUS

A une époque où les pis-cines privées ou publiques étaient inexistantes, la jeunesse juillanaise allait

NNU

volontiers piquer une tête dans ces « pachères » que leurs aïeux avaient bâties pour d'autres usages. Il faut ajouter ici qu'il n'y avait pas non plus de déchetterie, que l'équarisseur habitait loin (à Ger) et qu'il fallait payer son déplacement. Aussi maints chiens ou veaux crevés finissaient dans les eaux de l'Echez, ce qui n'était pas sans risque pour la santé publique. Dans un article paru dans la « N.R. » en date du 17



juillet 1947, la municipalité de M. Théophile Vidale crut bon de préciser qu'il y avait « danger de se baigner dans l'Echez sur le territoire de la Commune ; plusieurs cas, dont un très sérieux de maladies contractées au cours de baignades, consécutifs à la présence d'animaux immergés tels que chiens cochons, veaux, ont été signalés et représentent un réel danger pour la jeunesse locale ».

Les poissons, eux, au moins étaient contents,

car il y en avait : truites, goujons, brochets même, remplissaient les « bascoyes » des pêcheurs juillanais- et des braconniers aussi (il y en eut de fameux qui prirent un malin plaisir à déjouer la surveillance des gendarmes de la brigade voisine). « Cette rivière porte des écrevisses » écrivait justement Guillaume Mauran dans sa description du Comté de Bigorre dès 1614. Et c'était bien là l'indice d'une eau non polluée. Même pas par le rouissage du lin dont le château de Lapassade s'était fait une spécialité sur quatre ou cinq hectares jusqu'au début du XXème siècle.

DE GROSSES COLERES

S'il se fait discrètement oublier, l'Echez n'en connaît pas moins de temps en temps de grosses colères. Dans son mémoire sur le village, monographie très basique demandée à tous les instituteurs de France par le Ministère de l'Instruction Publique en 1877, le maître d'école juillanais M. Antoine Lescout a noté que « les pluies abondantes et la fonte des neiges occasionnent des débordements assez fréquents. Il promène alors des eaux boueuses à travers la campagne entraînant en quantité des débris végétaux ». Et les riverains de la Banive le savent bien : ils ont vu



l'eau recouvrir le terrain de rugby, lécher les murs de l'école voisine, déborder sur la rue Maréchal Foch. Et ce printemps encore. Cyprien Rieudebat aimait à rappeler qu'au début des années 50 il dut un jour monter tous ses moutons au grenier, un par un, par l'échelle et sur ses épaules pour les sauver de la noyade ! Et tout le staff de Juillan XV dut un jour se retrousser les manches pour râtelier tous les débris, troncs et branchages que l'Echez avait charriés et déposés trois jours avant le match du dimanche.

D'UN MILLENAIRE A L'AUTRE

Enfin et pour terminer par là où il aurait fallu commencer peut-être, c'est dans le coude que forme l'Echez au lieu-dit « Pount de la Gaü » que selon M. Robert Vié (Président de la Société Guillaume Mauran et agrégé d'histoire) se serait établi le premier peuplement de la commune dans le haut Moyen-Age. Un fortin de bois entouré de sa basse cour se dressait là, dans cette sorte

d'île qui le protégeait d'attaques éventuelles. De fait M. Vié a retrouvé dans les champs alentours quantité de tessons et de poteries qui donnent foi à ses théories.

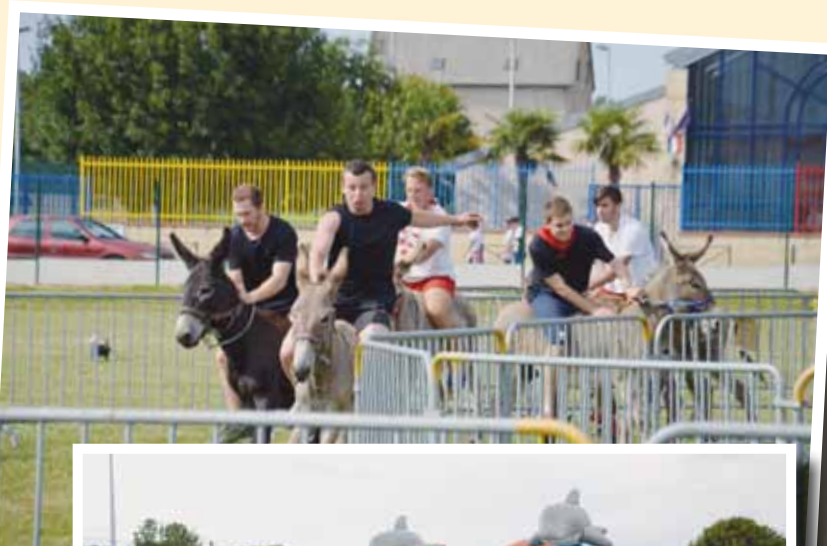
Curieusement, près d'un millénaire plus tard, c'est sur ce même emplacement que la S.N.P.A. se mit en tête de procéder à un forage afin de trouver un gisement pétrolifère dans les années 70. Le crisement du trépan sur les roches dures se fit entendre jour et nuit pendant de longs mois... sans résultat convaincant.

De nos jours, le pont tout spécialement construit à cet effet a disparu sous la végétation, la S.N.P.A. a démonté et emporté ses tubulures, la belle prairie de la famille Castres est en déshérence.

Et tout le long, toujours, coule une rivière...

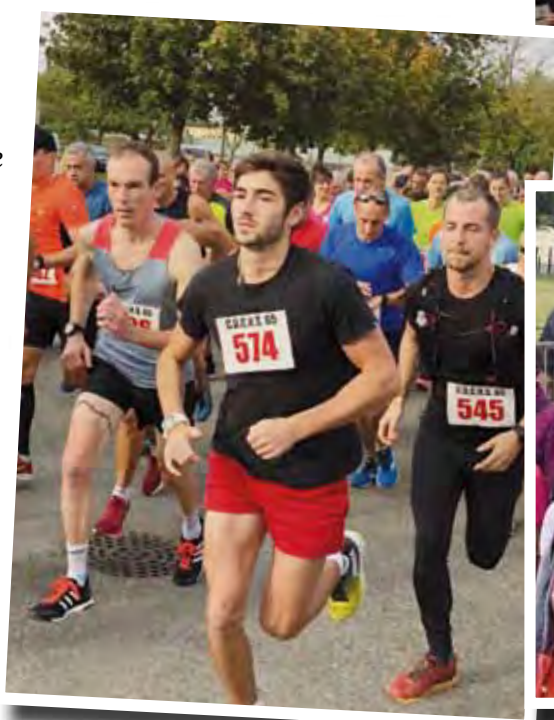
FÊTE Locale

La traditionnelle boum des enfants toujours dans la bonne humeur a été une nouvelle fois bien suivie et appréciée par nos petits juillanais.



OCTOBRE Rose

Pour la première année organisée par la commune sous la houlette de Brigitte Alves aidée dans sa tâche par Raymond Pauly et les conseillers municipaux. Notons une bonne participation des juillanais (environ 400 participants) avec un nouveau parcours et une bonne ambiance.





MAÎTRISE *de Reims*

Samedi 7 juillet, l'église de Juillan a accueilli la Maîtrise de Reims, invitée par la municipalité, pour le dernier concert de sa tournée en Hautes-Pyrénées. Le concert s'est déroulé en deux temps, une partie sacrée où les nombreux solistes ont envoûté l'église par leur voix cristalline et la deuxième, plus moderne, mêlant gospels, chansons françaises, hommages à nos chanteurs récemment décédés, et mélodies françaises.

Le public de Juillan a été séduit par la maîtrise parfaite des voix de cette quarantaine d'adolescents rémois et par l'enthousiasme et le talent de la chef de chœur Sandrine Lebec qui a su jouer avec ses émotions jusqu'à lui faire chanter avec les maîtrisens un flamboyant Oh Happy Day. A l'issue du concert, la collation a donné lieu à un échange de cadeaux et de mots chaleureux entre élus et dirigeants de la Maîtrise.

OCTOBRE *Culturel*



CRÉATION DE TIERS LIEUX GRANDE AGGLOMÉRATION

Développement de « Tiers-lieux » sur la Communauté d'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées :

La Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées souhaite étudier la faisabilité de développer les « Tiers-lieux » sur son territoire.

Qu'est-ce qu'un Tiers-lieu ? C'est un espace où l'on peut travailler, créer, se rencontrer, se réunir et échanger. Un lieu propice pour partager librement ressources, compétences, savoirs, etc.

- Vous en avez marre de travailler seul ? Vous aimeriez disposer d'un espace professionnel convivial ?
- Vous êtes lassé des transports quotidiens pour aller au bureau ?
- Vous avez un projet ou des idées pour la création d'un espace collaboratif sur votre territoire ?

→ Faites-nous part de vos besoins en répondant au question sur le site : agglom-tlp.fr

Nous pourrions ainsi connaître vos attentes et votre situation géographique. Si vous avez d'autres idées d'activités pouvant être mutualisées au sein d'un tiers-lieux, vous pouvez également nous en faire part.



2 CIRCUITS DE RANDONNÉES SUR JUILLAN

**tarbes
lourdes
pyrénées**
Communauté
d'agglomération

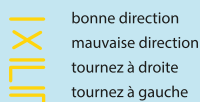


1 Des Garounières au Turon : 10.5 km

2 Du Bourg au Balaway : 9.5 km

3 Polygone : 1.8 km

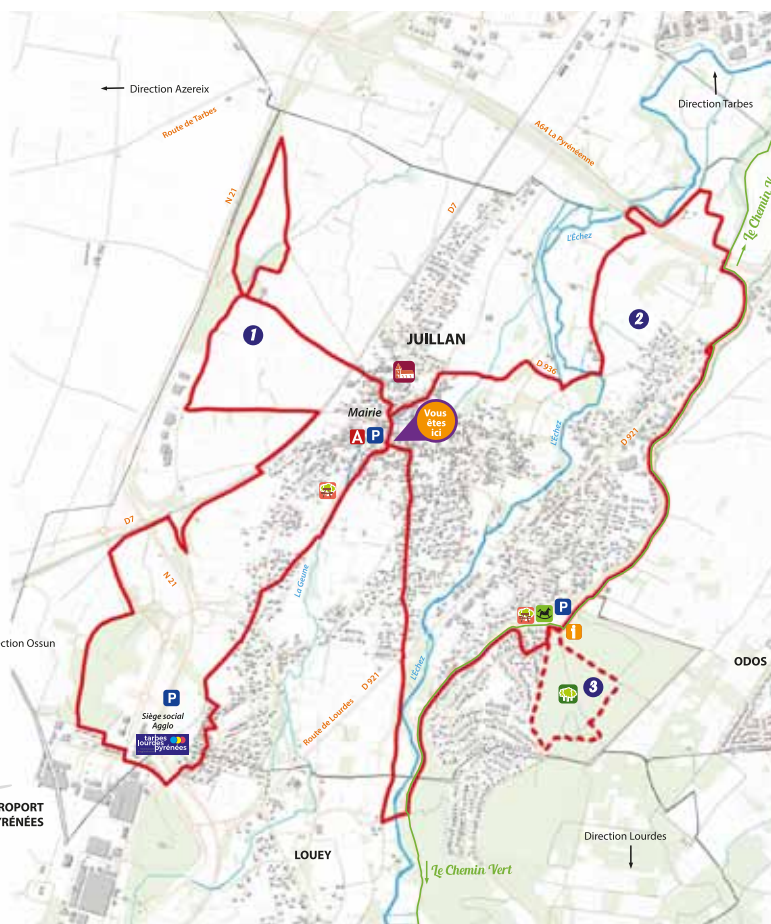
Balisage ? Suivez la marque jaune !



Légende



Découvrez toutes les balades de l'agglomération sur le site agglom-tlp.fr



Le Polygone, une zone humide, une zone à préserver...

Le Polygone, un territoire chargé d'histoire

La site du Polygone est localisé au Sud-Est de la commune de Juillan, à la limite des communes d'Odos et de Louey. Sa superficie est de 35 hectares, comprenant une grande partie de zone humide.

Avant d'être une zone naturelle destinée à la promenade, le Polygone appartenait au Ministère de la Défense pour réaliser des entraînements militaires (19^{ème} siècle). En 1933, ce terrain abandonné par l'armée est devenu le premier terrain du club Aérodrome de Tarbes-Laloubère. Plus tard, il a été un des deux principaux lieux d'exécution de condamnés à mort des Hautes-Pyrénées, lors de la Seconde Guerre Mondiale. Dans les années 90, la commune rachète la parcelle et en devient le nouveau propriétaire. La zone du Polygone est alors classée « espace naturel et de loisirs » en faveur du patrimoine naturel, c'est une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF).

Des espèces protégées, remarquables sur les zones humides



Les habitats de landes humides varient en fonction du type de sol, de l'humidité, et des activités humaines qui sont exercées et de leur évolution naturelle (progression de la strate arbustive). Sur le Polygone, ces landes forment des plages continues ou en mosaïques. On retrouve des landes humides à Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), des landes humides à Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et des landes à Ajonc nain (*Ulex minor*) et Bruyères à quatre angles (*Erica tetralix*). Source AREMP

Le Damier de la succise..

Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) est un papillon protégé au niveau national et qui fait partie de l'annexe II de la Directive Européenne Habitats-Faune-Flore (92/43/CE). Cette espèce, de couleur fauve et ornée de points noirs, affectionne les milieux humides. Le Damier de la Succise pond ses œufs sous les feuilles de la Succise des prés (plante hôte), que la chenille mangera par la suite. On peut observer l'adulte au cours du mois de juin.

Source AREMP



Respectez ces lieux, il s'agit d'une zone pleine de secrets

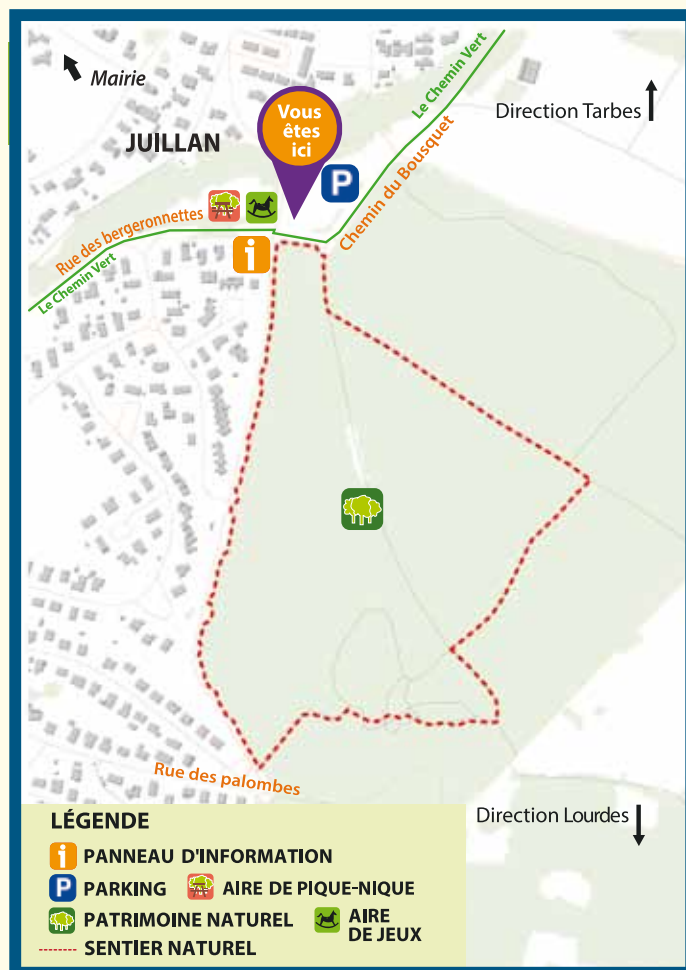
Les landes humides du Polygone

La préservation et la gestion des zones humides sont reconnues d'intérêt général (loi sur l'eau du 3 janvier 1992 - article L.211-1 du code de l'Environnement). Depuis 2004, le site est une ZNIEFF de type 1, connue sous le nom de « Landes humides du Polygone ». Il constitue un noyau de végétation spontanée atlantique dans un contexte fortement modifié par les utilisations humaines (agriculture et urbanisation). Il présente dès lors une zone de refuge pour la faune et la flore.

La drosera

Les droseras, ou *rossolis* (du latin *ros* solis, la rosée du soleil) sont de petites plantes carnivores de la famille des Droséracées. Leurs feuilles, au limbe arrondi, sont appliquées contre le sol. Toutes les espèces vivent sur des sols humides, pauvres et acides. Pour attirer les insectes vers le piège, les droseras utilisent en priorité le sens de la vue des insectes : au soleil, le mucilage permet à la feuille de briller comme si elle était recouverte de rosée ou de nectar.

Source : Wikipédia



LISTE DE GAUCHE DÉMOCRATIQUE

PATRICK PICARD

A l'heure où les appétits personnels s'aiguisent en secret, où les ambitions pointent en catimini leurs ardeurs électoralistes, les élus de l'opposition, dans leur idéologie de dénigrement permanent, plutôt que de faire prévaloir leurs droits et de sacrifier à leurs devoirs, s'évertuent à faire valoir leurs travers, sans jamais esquisser la moindre suggestion, encore moins la moindre proposition.

Les rancœurs post-électorales, dureront donc tout le mandat et les enferment dans une posture de dissension de principe, souvent infondée ou inappropriée, de l'ensemble de nos décisions. Peut-être est-ce là une méthode électoraliste d'un autre temps pour empêcher de reconnaître nos réalisations en masquant l'action de notre majorité par maire-bashing.

L'amertume qui les habite montre à l'évidence que notre volonté de transformer notre village les perturbe et les dérange dans leur marketing électoral.

Une chose est indubitable : la politique de la chaise vide ne fait pas avancer les projets, bien au contraire.

Nous avons dit ce que nous ferions, nous avons fait et nous continuerons de faire ce que nous avons dit, et comme nous l'avions dit :

- tous les réseaux, très vieillissants, sont en cours de rénovation
- la fibre se déploie (moins simplement qu'Orange ne l'imaginait) sur tout le village
- les travaux de la rue Maréchal Foch vont se poursuivre jusqu'à la place de la Pujolle au début de l'année

- la construction des locaux commerciaux sera réalisée en 2019

- 31 places de parking agrémentées d'une vingtaine d'espaces verts seront aménagées rue Maréchal Foch en direction d'Ossun d'ici le printemps.

Mais, à l'instar de Paris, Juillan ne peut se transformer en un claquement de doigts, alors nous devons prioriser, quartier après quartier en fonction de nos possibilités, mais personne ne sera oublié.

Il est de notre devoir d'élus responsables d'investir régulièrement dans les infrastructures, les réseaux ou la voirie, sinon les générations à venir se retrouveront à devoir assumer financièrement toutes les réhabilitations devenues obligatoires dans le même temps, et là, bonjour les impôts locaux !

Vous avez choisi de moderniser notre village en nous donnant mandat et de vous tourner résolument vers l'avenir, un avenir où le centre-ville retrouvera vie, avec un accès réglementaire pour toute personne à mobilité réduite.

Juillan est un village de devenir, au sein d'un territoire prometteur, et nous ne laisserons personne gâcher cette opportunité.

Vous pouvez compter sur nous comme nous savons pouvoir compter sur vous.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

LISTE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Décès 2017

31/12/2017 HENRI Raymond

Décès 2018

04/01/2018 SAJOURS Suzanne Marie veuve GALINDO
17/01/2018 FERRIÉ Yves Louis Jacques
24/01/2018 SERENA Rolande épouse JAMIN
05/02/2018 GESTAS Geniève Louise Marcelle veuve VIDAL
04/02/2018 PASSEREAU Alain Daniel Yves
10/02/2018 BOBINEAUD Pierre Lucien Auguste
15/02/2018 LAGACHE Nicole Françoise Louise Jacqueline épouse HARYMBAT
04/03/2018 POUCHAIN Jacqueline Gilbert André
08/03/2018 SANTORO François
15/03/2018 JUAN Raymonde
02/04/2018 BAQUÉ Marcel
13/04/2018 ARNAU Henri Antoine
18/04/2018 FREITAS Adelino
12/05/2018 GADET Nicole Renée Jeanne Marie épouse FOURCADE
20/05/2018 CASTAING Jeannette Michèle
03/06/2018 SÉNESCAU Gisèle Mathilde Louise Thérèse épouse DUPONT
07/06/2018 MIQUEU François Noël Martin
07/06/2018 MURCIA Joseph Michel

17/06/2018 JOSEPH Louis Alexandre
20/06/2018 LACURE Jean André
26/06/2018 USCIDDA Giovannino
26/06/2018 ZAGDEN Saadia épouse ZEGOUDI
17/07/2018 VINCHES Jacqueline Balbine Joséphine épouse CROIZAT
06/08/2018 POUEYTO Pauline Louise Romaine veuve CARRERE
08/08/2018 ALIBEAJ Barie veuve MUSARAJ
18/08/2018 DORGANS Yvonne Joséphine Marie veuve SÉNAC
21/08/2018 LAULOM Marie José épouse FOSSES
03/09/2018 TRONC Pierrette Henriette Louise veuve BOURRUST
15/09/2018 ALTHAPARRO Jeanne Marie veuve BERGEZ
28/09/2018 HOURCADE Marie Célestine Louise veuve FOURCADE
29/09/2018 PASQUET Janine Colette veuve ALBRIEUX
03/10/2018 MARGUERITE Stéphanie Pascale Françoise Marie épouse CARROLA
10/10/2018 ROUSSE Jacques Marcel
29/10/2018 MONCASSIN Thérèse Marguerite Marie veuve MUR
19/11/2018 BUZY-DEBAT Henri Pierre



Naissances 2017

NESTOR Amélya Lisa Lurèle 17/12/2017
ROUX Mahé Léon 21/12/2017

Naissances 2018

MOINADJOU MOI Kaïs M'Hadji
RUE Nathan
COLLONGUES Léa Martine Loly
DELHAYE Amandine Mélanie Johanna
ZELENIVSCHII Alexandre
VISCARO Florian Sylvain André
GIL-MACIP Louka
BEAUMONT CAZERES Tom
HADJI RIZIKI Malakaï Fernando Ziddy
RECURT Alessio Jean Philippe André
RIBEIRO DE OLIVEIRA Marla Luce
MONTRÉ Sacha Thierry
GENSOUS Mathilde Manon Céleste

08/01/2018 PALETTE Alexis Michaël
22/01/2018 SEYNAT Emma Yveline Valérie
23/01/2018 RICAUD Bastien Rémi
21/02/2018 JOHNSTON Daniel
23/02/2018 PAQUIT Moris Mathys
06/03/2018 DUVIGNAU Léana
09/03/2018 LASSALLE Leyna Marie
13/03/2018 ABRAHAM Kameron Aaron Maeron
16/03/2018 FERNANDEZ Esteban Jean
24/03/2018 ALVES Valentin Julien
10/04/2018 PY-LAHORE Gabriel
23/04/2018 PONS Seven Jean-Marie, Jean-Paul
24/04/2018

28/05/2018
05/06/2018
29/06/2018
10/08/2018
13/08/2018
7/08/2018
28/08/2018
05/09/2018
29/10/2018
09/11/2018
12/11/2018
16/11/2018



Mariage 2017

23/12/2017 BAUTRAU Jean-Luc Didier Fernand LA GALL Catherine Evelyne Marcelle

Mariage 2018

12/05/2018 MOY Jérôme et CASTAGNÉ Laetitia
21/07/2018 BURGALAT Benjamin Pierre Louis Lucien ROBIN et Elodie Dominique Clara
21/07/2018 BORRELL Maxime et MESA Pauline
28/07/2018 ANCEY Matthieu et DUCLOS Anne Lydia Yvette
28/07/2018 ROUSSE Cédric et MONGNY Mélanie Gisèle Elisabeth
18/08/2018 GOESSENS Alexandre Raymond André et MANSAUT Emmanuelle Marie Bénédicte
25/08/2018 CAZAUX Sylvain et GRAND Caroline Pauline Claire
25/08/2018 CASSAIGNE Daniel Françoise Michel et TRESARRIEU Sandrine Arlette
22/09/2018 CRESPO Stéphane Carlos et SEGUELA Fany Béatrice
22/09/2018 SARRAT Nicolas Jean-Bernard et MONGE Christelle Marie-Pierre
10/11/2018 LARROQUE Loïc Michel Jean-Pierre et RODRIGUES Julie





Un «nouveau» monument aux morts

Le déplacement du monument aux morts s'est imposé avec le projet d'aménagement du centre bourg : le mettre en place sur le parvis de la mairie est très vite apparu comme une évidence pour lui offrir une meilleure visibilité.

Notre « Pleureuse » fut ainsi disposée sur son nouvel emplacement dès le printemps, cérémonie de commémoration du 8 mai oblige, sur un socle béton sommaire ; le



Les «morts pour la France»

La rénovation du monument aux morts nous offrait l'opportunité de mettre à jour la liste des juillanais tombés au champ d'honneur. En effet, notre attention avait été appelée par des familles ou des ouvrages concernant des oublis ou des erreurs qui avaient été commis lors de la mise en place des plaques sur lesquelles les noms des valeureux citoyens de notre commune disparus lors des conflits du XXème siècle avaient été inscrits. Ces modifications ne pouvaient être faites «à la légère», ces démarches ont été entreprises avec le souci permanent du respect que tous ceux qui ont combattu méritent sans déroger à la règle absolue que seuls ceux qui avaient obtenu la mention « Mort pour la France » figuraient sur le monument.



Nous avons, pendant plusieurs semaines, effectués des recherches en collaboration avec la section juillanaise des Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui nous a mis en relation avec M. Laffargue l'archi-

piédestal définitif était pour commémorer dignement le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

Le socle rehaussant la statue d'Henri Bordes est constitué de granite gris massif du Sidobre. Les noms des juillanais « Morts pour la France », mis à jour (voir encadré), sont directement gravés sur la pierre frontale dont la face supérieure plane permet d'accueillir les gerbes de fleurs.

Des contraintes techniques et météorologiques n'ont malheureusement pas permis de voir le site complètement terminé pour ce 11 novembre : il restait en effet à disposer les jardinières qui ceinturent désormais le monument et à refaire le sol de l'esplanade en béton désactivé. Ces travaux se sont déroulés début décembre.

Enfin, avant de palisser des pieds de jasmin étoilé sur une structure métallique pour



apporter une touche végétale à l'arrière du monument, le mur pignon de la maison de M. et Mme Claude Castre sera repeint pour éclaircir l'arrière-plan, qu'ils soient ici remerciés d'avoir accédé à notre demande et avoir pris part financièrement à l'opération. Un projecteur lumineux sera fixé en début d'année et mettra ainsi le monument en valeur chaque nuit.



Juillanais

viste de l'ONAC (merci à Messieurs Dupouy et Fischer pour leur concours), ou avec



Jean-Claude Rieudebat qui fut notre relais aux archives ainsi que Stéphanie Bersia et Heidi Pontico, les secrétaires de la commune, pour le temps passé à « épulcher » les registres d'état civil ou contacter les communes de naissance de certains « Poilus ». Les documents officiels d'époque qui figurent sur les sites internet du Ministère de la Défense (www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr) et des archives nationales (<https://francearchives.fr>) pour « Le Livre d'or des Morts pour la France » furent particulièrement précieux.

Ainsi, il fut décidé de retirer deux noms qui étaient gravés sur le monument : Barbé-Marquis Jean-Marie et Palats Eugène. Le premier est bien « Mort pour la France » et vécut à Juillan avant d'être mobilisé ; il était natif d'Ibos où son nom est gravé sur le monument aux morts. Quant au deu-

xième, sans porter atteinte à sa mémoire, il ne bénéficie pas de la mention « Mort pour la France » : bien qu'il fût mobilisé au moment de son décès, il décéda des suites d'un accident non imputable au service à Aire-sur l'Adour en mars 1917. D'autre part, quatre noms ont été rajoutés : Gélédan Guibert, Prat Jean-Marie (deux homonymes figurent sur le monument : un natif de Juillan, l'autre de Julos), Serres Edouard et Siot Alexandre qui sont désormais rétablis dans « leur bon droit » à la postérité!

Les recherches ont aussi porté sur les victimes des autres conflits sans qu'aucune erreur n'apparaisse.

